



DIAGNOSTIC DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL
ÉLÉMENTS CLÉS

Avril 2023



VISÉE DE CE DOCUMENT

Le document entre vos main vise à transmettre, de façon synthétique, un portrait à l'instant T du territoire du GAL Sud Mayenne. Il a été réalisé en avril 2023 pour servir de bilan de la première phase du PAT.

Il traite plus spécifiquement des enjeux agricoles et alimentaires du Sud Mayenne. Le traitement des données, volontairement schématique et non-exhaustif, a été choisi pour faire ressortir les grandes forces et les faiblesses du territoire en la matière et cela de manière la plus claire possible.

Le document est composé d'une série de posters thématiques :

- **Contexte - territoire** **page 3**
- **Projet alimentaire territorial du GAL Sud Mayenne** **page 4**
- **Ressources naturelles** **page 6**
- **Production agricole** **page 7**
- **Distribution** **page 9**
- **Restauration collective** **page 10**
- **Consommation** **page 11**

MÉTHODE UTILISÉE

Les données, sont majoritairement issues du "diagnostic des enjeux agri-alimentaires en Sud Mayenne" réalisée par le cabinet de conseil Auxilia en 2018 :

- Des données locales, régionales ou nationales sur l'offre et la demande alimentaires collectées auprès des partenaires techniques et institutions et en ligne
- Le calcul de la facture alimentaire du Sud Mayenne pour mieux appréhender la notion d'autonomie alimentaire
- Une approche par filière (lait, boeuf, porc, volaille, fruits, légumes)
- Des entretiens semi-directifs menés avec 35 acteurs du territoire
- Une enquête pour mieux connaître les pratiques et les attentes en matière de consommation

Certaines données agricoles, précisées dans le corps du texte, sont extraites des dernières données du recensement agricole de 2020, réalisé par le service de la Statistique AGRESTE.

CONTACT

Louise MAUREL, Animatrice Projet Alimentaire Territorial

"Produire durable, manger local en Sud Mayenne !"

pat@sud-mayenne.com / 07 86 65 14 47

Réalisation graphique : TDA Territoires
de Démocratie Alimentaire, 2023

TDA DEMOCRATIE
ALIMENTAIRE

CONTEXTE

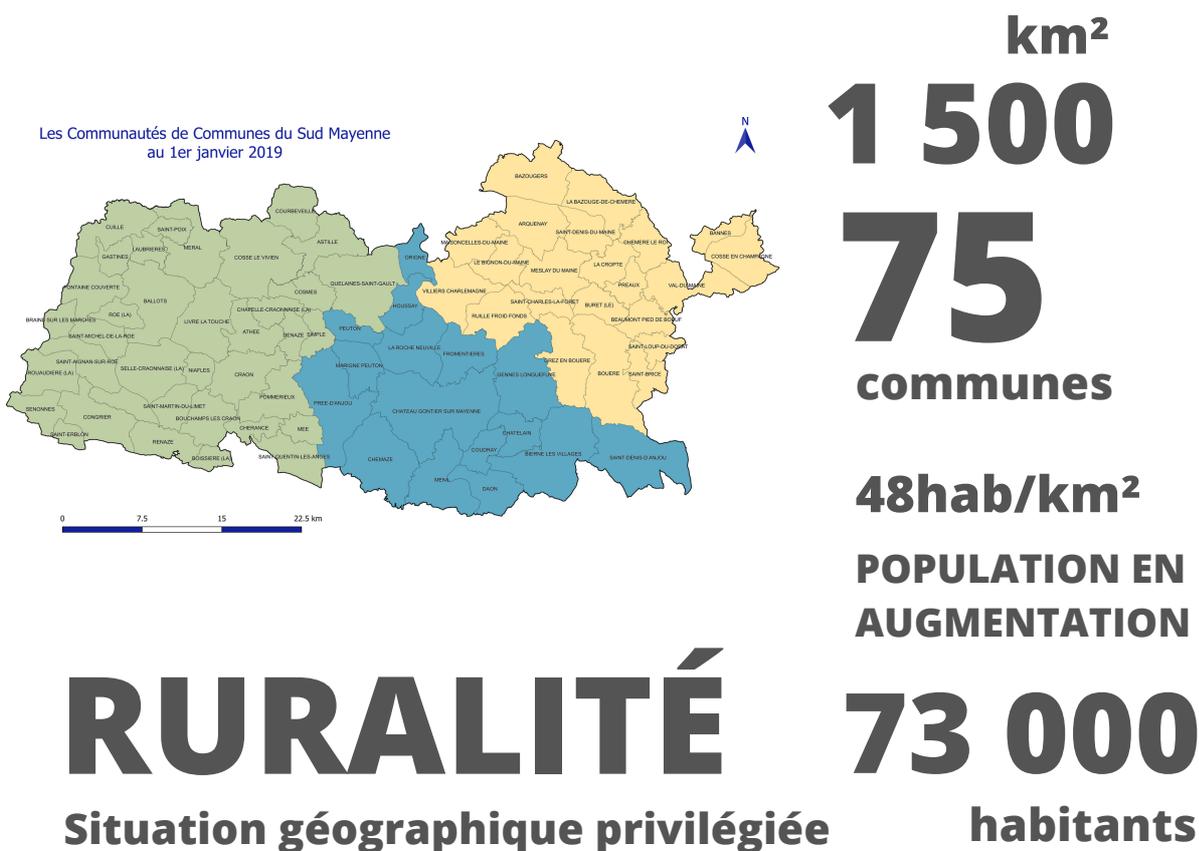
Le GAL Sud Mayenne (service énergie climat) regroupe les trois intercommunalités du Sud Mayenne : le Pays de Craon, le Pays de Château-Gontier et le Pays de Meslay-Grez.

Depuis 2009, le GAL Sud Mayenne a engagé une stratégie d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique, à travers une politique énergie climat territoriale (PCET puis PCAET).

Il a pour vocation de promouvoir le développement durable sur le territoire et d'inciter les collectivités et particuliers à réduire leur consommation d'énergie, à produire des énergies renouvelables et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Concernant le secteur agricole, si la volonté première était de réduire les gaz à effet de serre à l'étape de la production, les élus ont peu à peu élargi leur stratégie de manière à promouvoir une réduction de l'impact agricole et alimentaire via la reterritorialisation de l'alimentation.

OBJECTIF TEPOS-BC 2050



*Source : INSEE, 2019



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU SUD MAYENNE

Produire durable, manger local

Les élus et les trois Communautés de Communes du Sud Mayenne ont décidé d'engager en 2017 une réflexion ouverte et participative pour élaborer un projet de territoire autour de son réseau local alimentaire.

Le GAL Sud Mayenne a été lauréat de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2016/2017 pour porter un projet Alimentaire Territorial à l'échelle des trois communautés de communes du Sud Mayenne : le Pays de Château-Gontier, le Pays de Craon et le Pays de Meslay-Grez.

Après une phase de diagnostic, de concertation et de co-construction du plan d'action avec les acteurs locaux et les partenaires techniques, le Projet Alimentaire Territorial est opérationnel depuis 2020.

Lauréat PNA 2017

GAL Sud Mayenne Lauréat 2017
de l'appel à projets du Programme
National Alimentation (PNA)

3 EPCI

Pays de Craon
Pays de Château-Gontier
Pays de Meslay-Grez

**Fin 2017 : Lancement du PAT et du 1er
COPIL**

2018 : Concertation et Diagnostic

- Diagnostic des enjeux agri-alimentaires en Sud Mayenne (Auxilia)
- Enquête auprès des consommateurs mayennais (Auxilia)
- Ateliers participatifs, concertation avec les acteurs locaux

**2018/2019 : Construction du plan
d'action, suivi d'actions ponctuelles,
réunions du Comité de Pilotage**

**2020 : Recrutement de l'animatrice
PAT et lancement des premières
actions** (contexte Covid19)



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU SUD MAYENNE

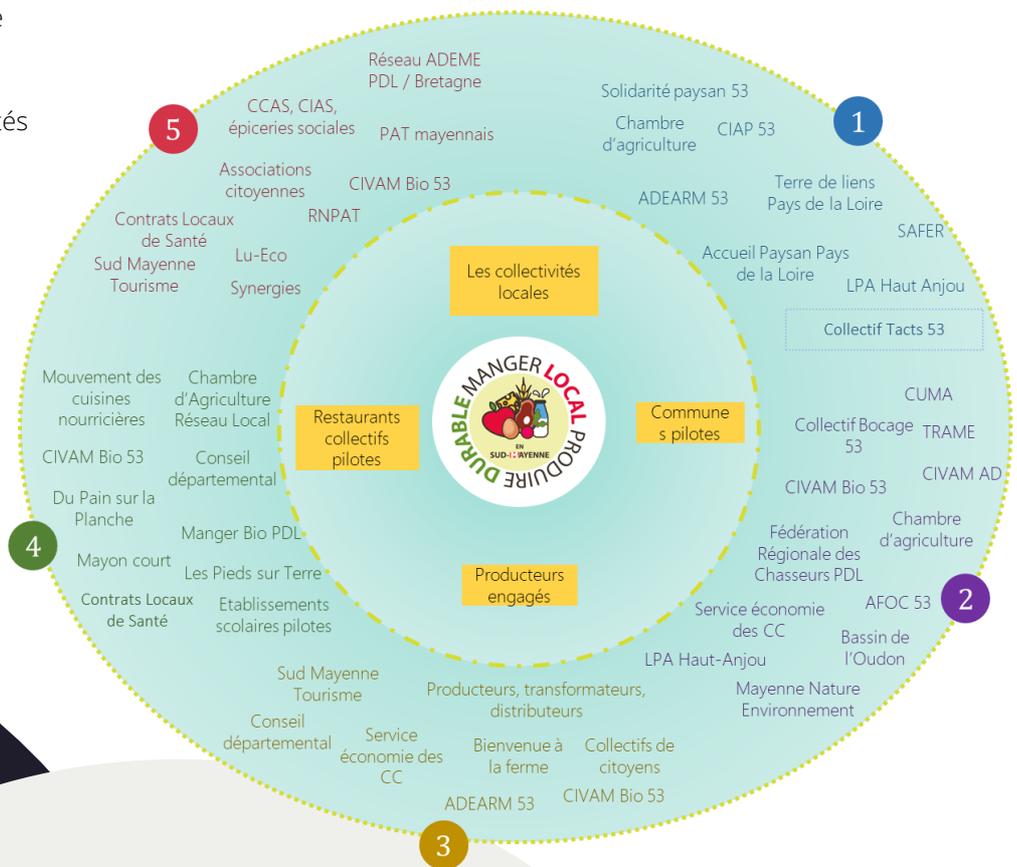
Produire durable, manger local

STRATÉGIE DU PAT et objectifs opérationnels

- • AXE 1 - **Préserver le foncier agricole** existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agro-écologie
- • AXE 2 - **Accompagner l'évolution des pratiques agricoles** vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources
- • AXE 3 - **Développer les circuits courts de proximité**, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale
- • AXE 4 - **Renforcer l'alimentation locale et durable** en restauration collective et commerciale
- • AXE 5 - **Mobiliser, éduquer, sensibiliser** une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable

ACTEURS PARTENAIRES DU PAT mobilisés par axe stratégique

Un PAT est une démarche collective et collaborative par essence. Notre PAT a ainsi pu mobiliser, aux côtés des élus et des équipes techniques des trois collectivités, un premier cercle d'acteurs clés du territoire, investis dans la transition agricole et alimentaire de notre système alimentaire.

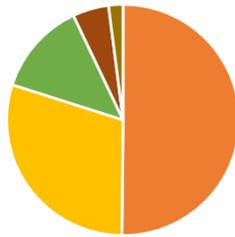


RESSOURCES NATURELLES

Les impacts de l'agriculture sur l'environnement sont multiples : pollution et dégradation de la biodiversité, de la qualité des sols, de l'eau de l'air, etc. Dans le Sud Mayenne, le secteur agricole est responsable de 65% des émissions de gaz à effets de serre en 2018 (source : Citepa 2018, Inventaire territorialisé des émissions de GES 2018 ; Insee, RP 2018). Bien qu'il génère de multiples externalités négatives, il s'avère être un levier non-négligeable pour séquestrer du carbone et réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique. En effet, les végétaux et les sols (forêts, haies, prairies et sols) permettent de séquestrer annuellement l'équivalent de 43% des émissions agricoles. Maintenir une production alimentaire locale, de saison, de qualité environnementale et sanitaire implique de renforcer des systèmes de production résilients préservant les ressources naturelles du territoire.

PRÉSERVATION DU BOCAGE SÉQUESTRATION CARBONE*

Répartition du stock de carbone par occupation du sol en Sud Mayenne (%)



■ Cultures ■ Prairies ■ Forêts ■ Haies ■ Autres

FORTE VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE

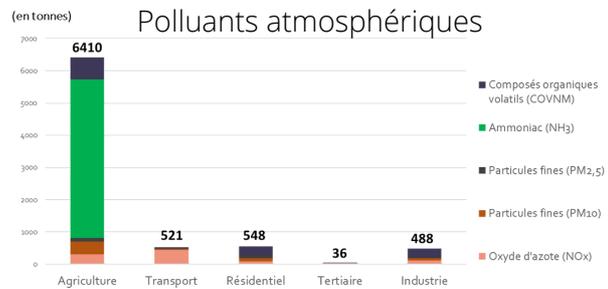
30 à 60% en moins en 2050

Diminution de la ressource en eau de 30 à 60% à l'horizon 2050 (Auxilia)

**Secteur agricole
représente 65% des
émissions de GES !**

INTENSITÉ DES ALÉAS CLIMATIQUES

PAYSAGE



Source : Outil BASEMIS, Air Pays de la Loire, traitement GAL Sud Mayenne

1033 tonnes/an de pesticides achetés en Sud Mayenne entre 2009 et 2006 (Auxilia)

*Données issues de l'outil ALDO (ADEME)

"L'outil ALDO propose des ordres de grandeurs sur les stocks et flux de carbone dans les sols et la biomasse pour initier une réflexion sur la gestion des sols et des forêts en lien avec les activités agricoles, sylvicoles et l'aménagement du territoire." <https://aldo-carbone.ademe.fr/>

PRODUCTION AGRICOLE

Le secteur agricole occupe une place prépondérante dans l'économie locale, puisqu'il représente 11.8% des emplois en Sud Mayenne. Territoire historiquement d'élevage, l'activité agricole connaît de profondes mutations : une perte du foncier agricole, un agrandissement des exploitations, des difficultés de recrutement, un départ massif d'agriculteurs à la retraite, ce qui pose la question du renouvellement des générations agricoles. Assurer des transmissions à de nouveaux agriculteurs permet de conserver l'activité agricole sur le territoire. Le Sud Mayenne est marqué par une production de viande excédentaire par rapport à la consommation et une production de légumes déficitaire par rapport à la consommation.

80% de la SAU

SAU : 119546 ha

SAU moyenne : 63 ha

1822 exploitations agricoles

-500 ha/an de terres agricoles

Des terres agricoles perdues au profit de l'urbanisation : Perte de 3178 ha entre 2010 et 2020. (Agreste, 2020)

TERRITOIRE D'ÉLEVAGE

En 2010 :

- 55% dédiée à l'élevage
- 35% à la production de céréales (blé, orge, maïs)
- 353 ha dédiés à la production de fruits,
- 48 ha aux légumes.

14%

de baisse des actifs agricoles

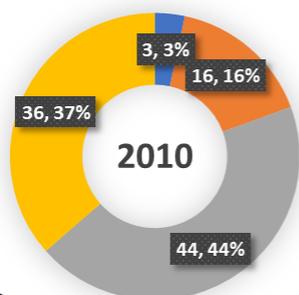
52%

52% d'exploitations perdues entre 1988 et 2010

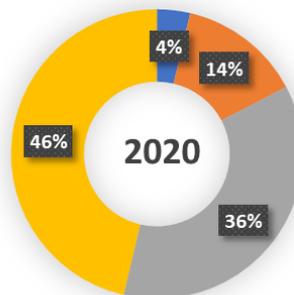
Dynamique TRANSMISSION - INSTALLATION insuffisante

Entre 2012-2016, le taux de renouvellement de l'activité agricole était de 55%.

Dimension économique de la SAU en Sud Mayenne (AGRESTE 2020)



■ microexploitations
■ petites
■ moyennes
■ grandes



■ microexploitations
■ petites
■ moyennes
■ grandes

PRODUCTION AGRICOLE

Signes officiels de qualité

21 % des exploitations sous signe officiel de qualité (AB, AOP, IGP, label rouge) (AGRESTE, 2020)

LÉGUMES

La production de légumes du Sud Mayenne est + de 2X inférieure à la consommation; Il manque entre 1500 et 2000 tonnes de légumes/an

Territoire en excédent alimentaire

Le Sud Mayenne est en excédent alimentaire sur l'ensemble des productions hors légumes

PRODUCTION DE VIANDE EXCÉDENTAIRE
+ de 4x supérieure à la consommation

CC DU PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

Retrouvez le détail de ces informations par commune dans le rapport détaillé de l'EPCI



5 393 ha

Surfaces bio en 2021



15,4 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole de l'EPCI



82

Fermes engagées en bio en 2021



15,9 %

Part des fermes de l'EPCI engagées en bio

CC DU PAYS DE CRAON

Retrouvez le détail de ces informations par commune dans le rapport détaillé de l'EPCI



5 791 ha

Surfaces bio en 2021



10,8 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole de l'EPCI



93

Fermes engagées en bio en 2021



10,2 %

Part des fermes de l'EPCI engagées en bio

CC DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Retrouvez le détail de ces informations par commune dans le rapport détaillé de l'EPCI



2 836 ha

Surfaces bio en 2021



9,2 %

Part des surfaces bio dans la surface agricole de l'EPCI



43

Fermes engagées en bio en 2021



9,8 %

Part des fermes de l'EPCI engagées en bio

(Source : Agence bio, 2021)

Activités de transformation : 109 exploitations

11% ont des exploitations ont des activités de diversification

Carences structurelles de transformation de la viande bovine

218

(Source : Agence bio, 2021)

fermes bio

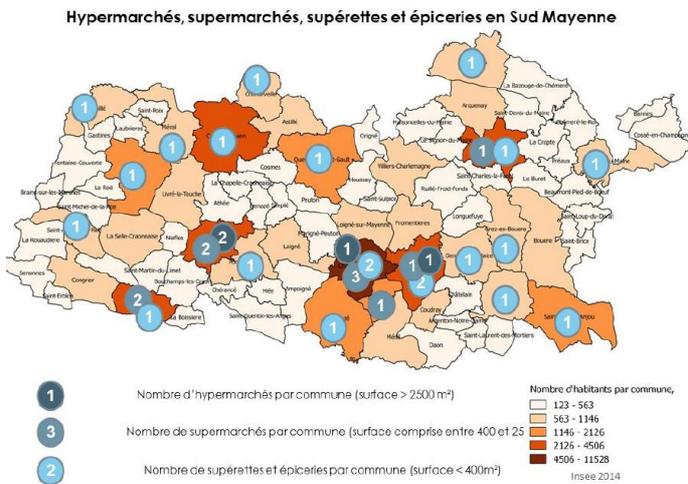
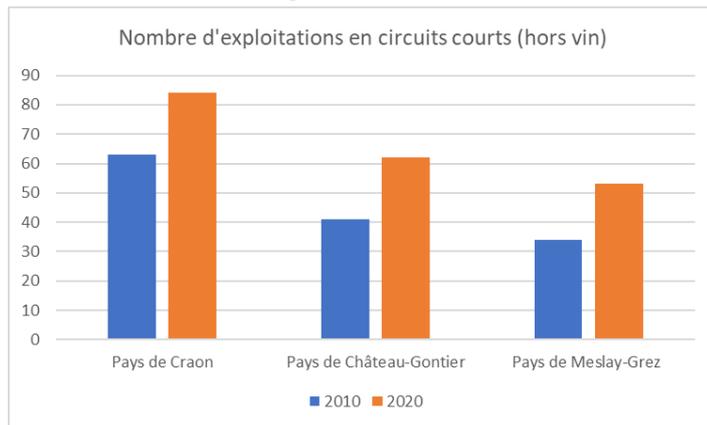
DISTRIBUTION

La distribution alimentaire représente l'ensemble des circuits de commercialisation des produits alimentaires du territoire. Les circuits alimentaires de proximité permettent une meilleure structuration des filières locales, une meilleure valorisation des produits, une réappropriation du métier et de la valeur ajoutée. Une grande majorité d'exploitations commercialisant en circuits courts privilégie la vente directe à la ferme.

11% circuits courts

Données AGRESTE - 2020

En 2020, 9% des exploitations en vente directe



MAILLAGE TERRITORIAL

Un maillage non négligeable de commerces alimentaires mais avec des disparités selon les secteurs géographiques.

RELOCALISER LA CONSOMMATION DE VIANDE ET DE PRODUITS LAITIERS

Au regard des besoins de consommation locale, + de 100M euros quittent chaque année le territoire (y compris achat en RHD). 3M d'euros réinjectés dans l'économie locale (y compris RHD)

Données Auxilia, 2010

RESTAURATION COLLECTIVE

« La qualité alimentaire doit devenir le siège d'une réflexion globale qui combine toutes ces notions : préservation de l'environnement, amélioration de la santé publique, développement économique du territoire, cuisine vivante, où l'ensemble des acteurs se sentent utiles à travailler pour le plaisir des convives » *Extrait du guide Cantines Bio : le guide pratique des élus, par Un plus bio*

La restauration collective joue un rôle important dans la transition vers une alimentation plus saine, locale, durable et accessible à tous. L'approvisionnement en produits locaux, de qualité permettrait de conserver la valeur ajoutée de la production sur le territoire.

680 000
repas/an en
Sud Mayenne

Une estimation de 680 000 repas (hors collèges et lycées) servis à l'année sur le territoire Sud Mayenne (1 million d'euros de chiffres d'affaires potentiel pour les producteurs). Données Auxilia, 2010

103 établissements

Sur les 65% établissements qui ont répondu à l'enquête en 2020 :
75% restauration collective scolaire, 25 % restauration médico-social.

Mesures de la Loi EGalim

Des produits DURABLES et de QUALITE dans les assiettes

50% de produits durables et de qualité, dont 20% de produits biologiques depuis 1er janvier 2022
60% de produits durables et de qualité pour les viandes et les poissons au 1er janvier 2024

Lutte contre le GASPILLAGE alimentaire

TRI des déchets

Substitution des PLASTIQUES

Menu VEGETARIEN

Diversification des sources de protéines et menu végétarien. Obligation de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine dans la restauration scolaire.

INFORMATION

Affichage et informations des usagers de la part de produits durables et de qualité

CONSOMMATION

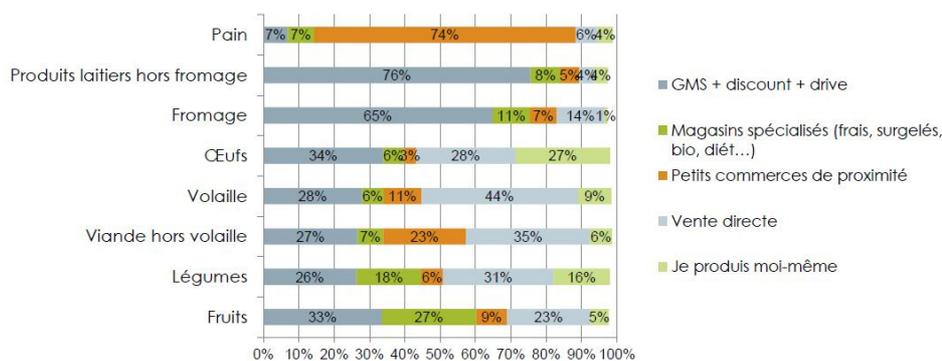
Le quart des émissions de gaz à effet de serre en France provient de nos assiettes (ADEME, 2021), mais le changement d'habitudes alimentaire doit encore se concrétiser.

Les diverses enquêtes réalisées auprès des consommateurs du Sud Mayenne démontrent une demande croissante pour plus de produits locaux, de saison et de qualité. Cependant, le manque d'information sur les circuits alimentaires de proximité et les bénéfices alimentation-santé-environnement, apparaissent comme des freins à l'évolution des habitudes de consommation.

Consommation alimentaire des Sud-Mayennais : pratiques et comportements Lieu d'achat des produits alimentaires par produit

Analyse de l'enquête à la population - Auxilia, 2018 (818 répondants)

J'achète majoritairement ces produits alimentaires en...



Freins à l'achat de produits locaux : MANQUE D'INFORMATIONS/ LIEUX DE VENTE pas assez nombreux sur le territoire

Pour une alimentation plus durable ?

Enquête PAT consommateurs "Post-covid : on mange quoi demain ?", 2020 (167 répondants)

Freins

Organisation
Temps
Coût
Information
Politiques
Travail
Complicé
Changement
Logistique

Craintes

Habitudes
Politique
Connaissances
Humain
Apprentissage
Société

Motivations

agriculteurs
Local
saisonnalité
Environnement
biodiversité
Santé
Economie
Enfants
locale
transparence

